

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE

Mensuel

n° 248

DÉCEMBRE
2023

www.ville-lacrecche.fr



Ville de La Crèche



@VilledelaCreche



IntraMuros

La Crèche

p. 2

Chiche ! Cette
année, je fais mes
courses de Noël à
La Crèche !

p. 4

Le Plan Communal
de Sauvegarde
déclenché

p. 7

Se découvrir avec
la "Fabrik à Déclik"

LA CRÈCHE



L'édito

Après la tempête et les inondations, nous entrons désormais dans une période bien plus réjouissante : celle des fêtes de fin d'année. Chacun se lance à la recherche d'une idée cadeau et du point de vente susceptible de lui offrir ce qu'il cherche.

À la Crèche, nous avons la chance de bénéficier d'une dynamique commerciale **EXCEPTIONNELLE**. En effet, en plus des nombreux commerçants déjà présents, une dizaine de nouveaux commerces ont ouvert leurs portes en un peu plus de 3 ans, enrichissant ainsi notre offre commerciale (sans compter ceux qui n'ont pas pu s'installer faute de locaux commerciaux disponibles). Cette nouvelle diversité d'offres permet aujourd'hui de répondre à un plus grand nombre de besoins : services de laverie, épicerie en vrac, idées cadeaux, cave à vin, brocante, restauration, etc. C'est pourquoi, à l'approche des fêtes de fin d'année, nous avons décidé de vous lancer un défi : « Faire vos achats de Noël dans les commerces de La Crèche », tout en réduisant votre empreinte carbone liée aux déplacements, et en contribuant à la vitalité commerciale de la commune.

Pour vous faciliter la tâche dans cette démarche vertueuse, nous avons recensé les commerces et leurs offres, dans l'espoir de vous faire découvrir certains d'entre eux et de simplifier votre recherche de cadeaux.

29 EXPOSANTS AU MARCHÉ DE NOËL

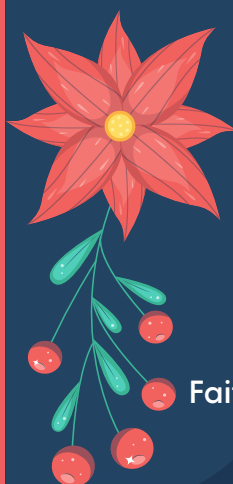
les halles Amélie Thibaudault, avec la participation de 29 commerçants présents tout au long de la journée, de 10h à 20h.

L'ensemble de l'équipe municipale vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et espère vous retrouver lors de la cérémonie des vœux, jeudi 18 janvier, à 18 h 30, à la salle de l'Hélianthe.

Sophie FAVRIOU,

adjointe à la maire, chargée de l'économie, de l'agriculture, du commerce et de l'artisanat, du budget, des finances et de la prospective.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 7 décembre, à 18 h 30



Chiche ! Cette année, je fais mes courses de Noël à La Crèche !

À l'approche des fêtes de fin d'année,
privilégiez le commerce local.
Faites le pari d'achats de Noël en 100 % Créchois !

LES PRODUITS GOURMANDS



GUILLON-PICARD

**Boulangerie,
pâtisserie,
chocolaterie**

Pains spéciaux,
pâtisseries, bûches
de Noël, chocolats.

Nouveauté 2023 : bûche spéculoos.

Carte des desserts de fête disponible début décembre.

Ouvert tous les jours, sauf le mercredi.

Ouvert les 24 et 31/12, de 6 h 30 à 13 h 30 et de 15 h à 18 h 30, les 25/12 et 1/01, de 6 h 30 à 13 h.

45 avenue de Paris
Tél. 05 49 25 50 60



BANETTE

**Boulangerie,
pâtisserie, traiteur**

Pains spéciaux,
pâtisseries, bûches,
traiteur, viennoiseries.

Ouvert de 6 h 30 à 20 h, du lundi au samedi.

40 avenue de Paris
Tél. 05 49 05 71 60



LE VIT'FAIT

**Bar à salades, bar
à bières, soirées à
thèmes**

Coffrets de bières, vins,
coffrets gourmands.

Ouvert de 9 h à 20 h, du lundi au vendredi.

81 bis avenue de Paris
Facebook Levit'fait Carinepascal



MAISON RENAUDET

**Boulangerie,
pâtisserie, traiteur**

Pains spéciaux,
pâtisseries.

Bûches de Noël, chocolats, guimauve,
pâtes de fruits, panettone.

Carte des desserts de fêtes et pains spéciaux.

Ouvert du mardi au vendredi, de 7 h à 19 h 30,
samedi, de 7 h à 17 h, dimanche, de 7 h à 12 h 30.
Fermé le 1/01.

2 rue de l'Aumônerie
Tél. 05 49 25 50 06



Boc & VRAC

Épicerie bio et vrac

Coffrets à composer,
bougies, thés, chocolats,
bière, cosmétiques,
terrines, vrac...

Ouvert le lundi, de 15 h à 19 h, du mardi au
vendredi, de 9 h à 13 h et de 15 h à 19 h, le samedi,
de 9 h à 12 h 30.

101 B avenue de Paris
Facebook BOC'& VRAC
Instagram boc_n_vrac



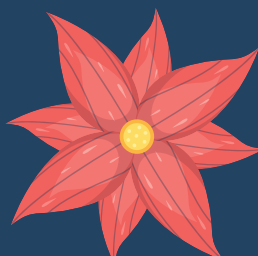
METS EN VIN

Cave

Vins, bières et spiritueux.

Ouvert du mardi au
vendredi et le samedi
(horaires en cours de
finalisation)

53 avenue de Paris
<https://www.metsenvin.fr/>



LA BEAUTÉ



ISABELLE M
Salon de coiffure
Coffrets cadeaux,
cartes cadeaux

Ouvert du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h, le vendredi, de 8 h 30 à 19 h, le samedi de 8 h à 13 h.

86 avenue de Paris
Facebook Coiffure Isabelle M
Instagram coiffureisabelle



TRAENS FORM HAIR
Salon de coiffure

Ouvert lundi de 14 h à 18 h 30, mardi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h, mercredi de 9 h à 12 h, jeudi & vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h, samedi de 8 h 30 à 13 h.

18 avenue de Paris
Tél. 05 49 04 75 42
Facebook Traens Form Hair



OXALIS VANINA
Salon de coiffure

Ouvert le mardi, de 9 h 30 à 17 h, le mercredi et jeudi, de 9 h à 19 h, le vendredi, de 8 h 30 à 19 h et le samedi, de 8 h 30 à 17 h.

48 avenue de Paris
Tél. 05 49 05 36 99
contact@oxalisvanina.com



DIGI'ONGLES
Onglerie

Cartes cadeaux
Prestations ongles,
rehaussement de
cils, accessoires.

Ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 9 h à 20 h, le mercredi, de 9 h à 11 h. Ouvert le 23/12, de 9 h à 12 h.

89 bis avenue de Paris
Facebook Digi'ongles Cécilia



TARA BEAUTÉ
Institut de beauté

Cartes cadeaux,
coffrets beauté, soins
corps et maquillage.

Ouvert du mardi au vendredi, de 9 h 15 à 12 h et de 14 h à 19 h, le samedi, de 9 h à 13 h.

64 avenue de Paris
Tél. 05 49 04 11 22
www.tara-beaute.com



LORÉLINE & ALEXANDRA
INSTITUT
Institut de beauté

Cartes cadeaux,
soins visage et
corps, cosmétiques,
onglerie, bien-être.

Ouvert le lundi, de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h, du mardi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h, le samedi, de 8 h à 14 h. Ouvert le 24 et le 31/12.

24 bis avenue de Paris
Tél. 05 49 25 22 89
letainstitut.fr
Facebook L&A Institut

LES CADEAUX



CHARLOTTE & ALEXANDRINE
Créations en
tissus, lavables et
recyclables

Services apéro, tabliers,
accessoires bébés...

Ouvert du mardi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h et de 15 h à 19 h, le samedi, de 10 h à 19 h. Ouvert le 24/12, de 10 h à 14 h.

60 avenue de Paris
Facebook Charlotte et Alexandrine
Instagram charlotteetalexandrine



TABAC-PRESSE
Tabac, presse, jeux

Papeterie, parfums,
bijoux, accessoires,
déco, textile,
maroquinerie, livres.

Ouvert du lundi au vendredi, de 6 h 30 à 19 h, le samedi, de 7 h à 19 h, le dimanche, de 8 h à 12 h.

Nouvelle boutique, plus de choix.

49 avenue de Paris
Tél. 05 49 25 56 61



BELMONT
Antiquités, brocante,
estimation, débarras,
marchand d'art

Vaisselle, objets déco,
mobiliers, collections,
vintage.

Ouvert lundi, mardi et vendredi, de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h, samedi, de 9 h 30 à 13 h, mercredi et jeudi, uniquement sur rdv.

101C avenue de Paris
Tél. 06 11 95 95 31



C.COMMEÇA
Couture, déco
d'intérieur

Retouches, création
d'accessoires,
décoration.

Personnalisation de textiles et accessoires,
cours de couture, ateliers loisirs créatifs
enfants, réfection de fauteuils, cartes cadeaux.

Ouvert lundi, mardi et jeudi, de 9 h 30 à 16 h 30, vendredi, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h, samedi, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h. Fermé le mercredi.

Ouvert les 16, 23 et 30/12 jusqu'à 19 h et les 17, 24 et 31/12, de 9 h à 13 h.

52 avenue de Paris
Tél. 06 70 53 45 56
Facebook C.CommeCa
Instagram c.commece.estelle

LES FLEURS



LE JARDIN ENCHANTÉ
Fleuriste

Centres de tables,
bouquets festifs, plantes
vertes/fleuries.

Ouvert le 25/12 et le 1/01 de 9 h à 13 h.

82 avenue de Paris
Tél. 05 49 25 07 70
ljardinenchante@gmail.com



POÉSIE DE FLEURS
Fleuriste

Centres de tables esprit
nature, bouquets festifs,
idées cadeaux déco,
bijoux, bougies, plantes
vertes et fleuries

Ouvert 7j/7. Les 24/12 et 31/12, de 9 h à 19 h 30, les 25/12 et 1/01, de 9 h à 13 h.

103 avenue de Paris
Tél. 05 49 28 50 72
Facebook poésie de fleurs

VIE CRÉCHOISE



En ligne : www.ville-lacreche.fr

Une ferme maraîchère à l'étude



Le plan communal de sauvegarde déclenché

Suite au passage de la tempête Domingos et les crues qui ont suivi sur la commune, le Plan communal de sauvegarde (PCS) a été déclenché dimanche 5 novembre.

Des rafales de 130 km/h ont d'abord balayé la commune, causant d'importants dégâts : des toitures se sont envolées, des murs, des arbres, des poteaux sont tombés, causant localement des coupures de courant ou d'internet. Les fortes précipitations qui ont accompagné Domingos, équivalentes à 2 semaines de pluie en une journée, ont, quant à elles, provoqué des crues exceptionnelles, avec un niveau jamais observé depuis 2011, les sols étant déjà saturés.

Aussi, la municipalité a-t-elle décidé de déclencher le Plan communal de sauvegarde (PCS) et de tenir une cellule de crise en mairie, dimanche 5 novembre. Composé d'élus, d'agents municipaux, en étroite collaboration avec la Protection civile, les sapeurs-pompiers et la réserve communale, le PCS a pour objectif de coordonner les actions à mettre en

œuvre avec les différents services concernés. Au final, une cinquantaine de personnes était mobilisée pour fermer les routes inondées, dégager les arbres tombés, faire du porte à porte pour rassurer les personnes isolées et vulnérables, se rendre chez les particuliers inondés ou susceptibles de l'être, ou chercher des solutions de logement si besoin.

Au plus fort de la crue, une douzaine de voies était fermée à la circulation, pour cause d'inondation, mais aussi en raison de poteaux ou d'arbres tombés sur la chaussée ou de fils électriques à terre. La compagnie d'électricité et l'opérateur téléphonique sont intervenus rapidement, permettant un retour à la quasi-normale.

La décrue s'amorçant au fil des jours, le PCS a été désactivé le 7 novembre.

Dans l'optique d'approvisionner les restaurants scolaires en fruits et légumes frais et privilégier les circuits courts, la municipalité a initié une étude de faisabilité pour la création d'une ferme agroécologique à La Crèche.

La création de cette ferme, soutenue par la communauté de communes, aurait également pour objectif de proposer une activité référente sur le territoire, permettant de relocaliser la production alimentaire et d'incarner une vision complémentaire au modèle agricole prépondérant, dans un rayon de 200 km autour de la ville.

Le 9 novembre, Sophie Favriou et Yannick Maillou, adjoints à la maire, avaient invité les habitant·es à une soirée de présentation du pré-projet, avec notamment les caractéristiques du sol, la localisation de la ferme et la logistique. Luis Barraud, représentant l'organisme de formation "Ver de terre production" a, quant à lui, expliqué le principe du maraîchage sur sol vivant.

Les participants ont ensuite été invités à imaginer les effets de cette ferme sur la commune dans 10 ans et définir les indicateurs de réussite : effets sur la biodiversité, sur l'alimentation des cantines, sur les aspects éducatifs et pédagogiques, sur l'eau, sur l'emploi et l'économie locale.

3 questions à... Laetitia Hamot, maire

La commune était-elle prête à gérer ce type d'événement exceptionnel ?

"Oui, car nous avions l'avantage de disposer d'un PCS existant : un document précieux mis en place il y a plusieurs années par Pierre Robin, lorsqu'il était élu. Nous le remercions d'ailleurs chaleureusement pour l'élaboration de ce PCS. De plus, nous connaissons bien les sapeurs-pompiers et la Protection civile, avec lesquels nous avons l'habitude de travailler. Cela a facilité les opérations. Enfin, certains élus ont suivi, il y a quelques semaines, une journée de formation dédiée à la gestion des risques durant laquelle nous avons pu tester une situation assez semblable. C'est la raison pour laquelle j'ai naturellement pris les commandes et endossé le rôle de Directrice des Opérations de Secours (DOS) pour coordonner les actions."

Quelles sont les leçons à tirer de cette expérience pour la ville ?

"La première est de s'astreindre à maintenir le PCS à jour. Lorsqu'on est dans le feu de l'action, on ne peut pas se permettre de perdre du temps à chercher des informations. Par exemple, la liste des entreprises susceptibles de prêter des parpaings pour surélever les meubles ou celle des personnes vulnérables (via le plan canicule). Pour nous c'était le cas, nous avons donc gagné du temps.

Nous avons eu la chance de ne pas avoir de situation

dramatique à gérer. Ces événements nous ont ainsi permis de mieux connaître nos partenaires dans une situation d'urgence, notamment les membres de la réserve communale qui étaient présents, ce dont nous les remercions. Nous sommes également très reconnaissants envers les pompiers et la Protection civile pour leur précieuse expertise, et envers les entreprises et les Créchois qui se sont spontanément mobilisés."

Que faudrait-il pour optimiser les actions ?

"Un Plan Intercommunal de Sauvegarde ! Cette expérience nous a appris que, même si la commune est prête à intervenir sur son territoire, nous n'avons pas d'informations sur les communes alentour. Il est dommage que nous n'ayons pas su, par exemple, que Saint-Maixent-l'École et Azay-le-Brûlé avaient, elles aussi, déclenché leur PCS. Cela aurait pu faciliter les actions, notamment en terme de logistique, car des entreprises des zones d'activités, gérées par la communauté de communes, se sont retrouvées démunies. Un Plan Intercommunal de Sauvegarde pourrait également être efficace pour mutualiser des hébergements d'urgence en cas de besoin. À noter d'ailleurs à ce sujet, que le rôle de la commune est de gérer uniquement les hébergements d'urgence et ne dispose pas de possibilités illimitées. Les logements à moyen ou long terme sont la prérogative des compagnies d'assurances."

DEMANDE DE CLASSEMENT DE LA COMMUNE EN ZONE DE CATASTROPHE NATURELLE

Suite aux inondations survenues à partir du 4 novembre, la mairie va solliciter le classement de la commune en zone de catastrophe naturelle, pour que les particuliers puissent être indemnisés par leur assurance.

Si vous avez constaté des dégâts sur votre habitation ou sur vos biens, nous vous invitons à envoyer par mail la description et les photos des dommages, avec vos coordonnées complètes, ou bien de déposer votre déclaration en mairie. En parallèle, vous pouvez ouvrir un dossier de sinistre auprès de votre assurance.

Contact : urbanisme@ville-lacreche.fr. Tél. 05 49 25 30 28.



MENSUALISATION DES FACTURES D'EAU

Le syndicat des eaux du SERTAD débutera la mise en place de la mensualisation des factures d'eau à compter de janvier 2024. Ce nouveau moyen de paiement sera accessible aux abonnés qui disposent déjà d'une année complète de consommation. La demande, via un formulaire d'adhésion, peut être faite à tout moment, quel que soit son secteur géographique, mais ne sera effective qu'au 1^{er} janvier de chaque année.

Contact : SERTAD

Tél. 05 49 25 32 09

Mail : facturation@sertad.fr



MISE À DISPOSITION D'UN JARDIN À CULTIVER

Un habitant de Ruffigny met gracieusement à disposition une parcelle de 1500 m², pour des personnes qui souhaiteraient cultiver un potager.

Le terrain est équipé d'un point d'eau et est proche du Moulin de la Papeterie.

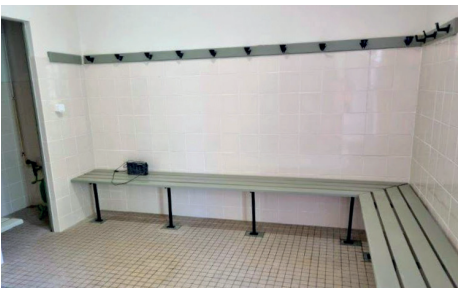
Contact : mairie qui transmettra.

Tél. 05 49 25 50 54 - Mail : accueil@ville-lacreche.fr

RETOUR SUR



Nouvelle aire de jeux de Champcornu
OPÉRATIONNELLE



Réfection des vestiaires DU STADE DE BRELOUX



Du 3 au 5 novembre : RENCONTRES DES COMMUNES PARTICIPATIVES

50 villes présentes à Melle, aux 5^{èmes} rencontres des communes et collectifs participatifs, organisées par le réseau "Actions Communes", en partenariat avec la coopérative "Fréquence commune".

Au programme : des temps d'échanges, mais aussi de formations, destinés aux élus et aux agents municipaux, et des visites de projets.



11 novembre : 105^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

CMJ

Une nouvelle maire au CMJ



Le 20 octobre, Charlie Sedinski et Flavie Lière, respectivement maire et adjointe du CMJ, ont passé la main à 2 jeunes élues.

Après avoir présenté leur programme, les 3 candidats au rôle de maire et les 2 à celui d'adjoint ont été départagés par leurs camarades du CMJ, par un vote à bulletin secret.

Ainsi, Zélie Goudeau a été élue maire et Élixa Texier adjointe.

Le CMJ sensibilisé au devoir de mémoire



La séance du CMJ du 10 novembre a permis aux jeunes élues de se familiariser avec l'univers des anciens combattants, grâce à l'intervention de l'Office National des Anciens Combattants et des victimes de guerre (ONAC).

Stéphanie Savarit, directrice du service départemental de l'ONAC, a échangé avec les enfants sur les différentes actions menées par l'ONAC tout au long de l'année, suite à la projection d'un petit film intitulé "Passeurs de mémoire", qui évoque la transmission de la mémoire et l'implication de la jeunesse dans cette mission citoyenne. Malgré leur jeune âge, les élus disposaient déjà de grandes connaissances sur le sujet.

La seconde partie de la séance a été consacrée à un jeu sur le thème de l'organisation d'une cérémonie de commémoration. Un timing parfait, puisque le lendemain avait lieu la cérémonie du 11 novembre, au cours de laquelle le CMJ est fortement impliqué.

ASSOCIA-TIONS



Corrida de Noël : circulation perturbée

La 46^{ème} édition de la course pédestre la "Corrida de Noël", organisée par le Spiridon créchois, se déroulera le samedi 23 décembre, engendrant des perturbations de circulation, entre 12 h et 18 h.

✗ Rues fermées à la circulation :

Route de François, route de Buffevent, route de Mougon, route de Tressauve, route d'Augé Ruffigny, D7 entre l'Hélianthe et l'avenue de Paris.

⚠ Rues à circulation perturbée :

Avenue de Paris, rue du Pairé, route de Cherveux, chemin de Drahé Saint-Martin, chemin des Combes Saint Martin, route de Buffevent, rue Henri-Georges Clouzot, route de Champcornu, chemin de la Minoterie Ruffigny, chemin du Prieuré de Ruffigny, chemin du Château Neuf Ruffigny, chemin des petites Coites Ruffigny, route de Frontenay Ruffigny, chemin des grandes Coites Ruffigny, chemin du Gué, route de l'ancienne Laiterie Ruffigny.

L'association vous prie de l'excuser par avance de la gêne occasionnée et vous invite, dans la mesure du possible, à limiter vos déplacements pendant ce temps.

Contact : <http://www.spiridon-crechois.fr>

Le P'tit Bal créchois

26 octobre : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

C'est une association dynamique, qui se porte bien financièrement, grâce à une gestion rigoureuse.

Les membres envisagent le renouvellement des quatre importantes manifestations, proposées les années précédentes. Les créneaux d'activités dansantes, dans la grande salle de la maison des associations Séverine, sont inchangés. Le bureau, après vote, reste identique.

Les Restos du Cœur

2 novembre : OUVERTURE DE L'ANTENNE CRÉCHOISE

Les inscriptions ont commencé, les distributions auront lieu chaque mardi, entre 9 h et 12 h, à la maison des associations Séverine, salle n°5.

Contact : 05 49 33 21 00 / 07 49 78 51 26

Mail : ad79.siege@restosducoeur.org



TRIBUNE

DES ÉLUS

EXPRESSION DES GROUPES
POLITIQUES REPRÉSENTÉS AU
CONSEIL MUNICIPAL

LA CRÊCHE EN TRANSITION DÉMOCRATIQUE, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Récit du passage de la tempête

Samedi 4 novembre

10 h, la préfecture, relayée par la commune, diffuse une alerte météo orange pour vent violent. Dès 16 h, des signalements arrivent sur le téléphone d'astreinte. Des poteaux téléphoniques d'Orange, injoignable tout le week-end, sont cassés sur la route de la Mothe. La commune communique sur ces premiers dégâts à 17 h. Des interventions d'urgence sont gérées par l'agent d'astreinte, sous la responsabilité de l' élu d'astreinte, en donnant la priorité à la protection des personnes et à la mise en sécurité.

À partir de 18 h, des vents provoquent des dégâts, notamment des arbres tombés, véhicules et toitures endommagées. En lien avec la gendarmerie et le centre d'intervention, une consigne est donnée à l'agent d'astreinte de rester chez lui, pour éviter tout sur-accident. Les sapeurs-pompiers interviennent alors pour mettre en sécurité les voiries. Nous remercions chaleureusement ces derniers pour leur engagement sans faille.

19 h 50, au plus fort de la tempête (136 km/h relevés à Niort), des coupures d'électricité sont signalées. Geredis intervient en urgence, la réparation prend environ 2 heures. Une zone reste sans électricité pendant 16 heures. Geredis (électricité) et Orange (téléphonie) ne communiquent aucune information, laissant les habitants et la commune dans l'attente des réparations. Cette absence d'information est relayée sur les réseaux sociaux, mais n'est pas toujours acceptée.

Dimanche 5 novembre

7 h 30, les opérations de la commune reprennent pour sécuriser les voies et les personnes. Les habitants constatent les dégâts et de nombreux signalements sont reçus. Tronçonneuses et tracteurs sont de sortie, montrant la solidarité communale, avec la participation des agents, habitants, agriculteurs, sapeurs-pompiers et élus.

Après 9 h, l'équipe technique est renforcée avec des agents volontaires. Nous tenons à les remercier et à les féliciter, pour leur engagement au service du public. Des points d'information sont diffusés régulièrement sur Facebook et IntraMuros. Cependant, aucune information n'est disponible sur l'état des réseaux.

10 h, les habitants des listes "plan canicule" et "grand froid" sont contactés par des élus.

Déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde

11 h, les effets du vent sont quasiment sous contrôle, mais l'arrivée de l'inondation (niveau compris entre celles de 1995 et 2001) nous conduit à déclencher le Plan Communal de Sauvegarde, mobilisant un grand nombre de personnes : élus, agents, protection civile et réserve communale.

La liste des habitations inondables de 2007 est réactualisée. Les artisans, contactés par les élus, prêtent des parpaings, pour surélever les biens. Parpaings et packs d'eau sont distribués, et 70 foyers sont visités en quelques heures.

Une liste d'hébergements d'urgence est dressée par les élus, en contactant différentes structures publiques et privées. Heureusement, elle n'est pas utilisée.

Les incivilités des automobilistes obligent les services techniques à revenir plusieurs fois remettre en place les panneaux et barrières d'inondations. C'est une perte de temps considérable, avec des conséquences potentiellement graves.

18 h, toutes les opérations sont terminées, bien que le niveau d'eau continue de monter durant la nuit. Cependant, tout le monde est en sécurité.

Vers 21 h, la région communique par SMS auprès des parents sur les transports scolaires, et cette information est diffusée par la commune.

Lundi 6 novembre

Des dégâts d'eau sont découverts sur les plafonds de l'école de Boisragon, alors que la visite du dimanche n'avait rien mis en évidence. Les réparations du périscolaire sont terminées le vendredi, mais la cantine nécessitera plusieurs mois avant un retour à la normale. Le service de restauration et le périscolaire sont préservés par divers aménagements.

De nombreuses routes sont toujours fermées, certaines pour encore plusieurs jours. La situation dépend des précipitations, et une hausse est possible durant la nuit. Néanmoins, les services de transport scolaire peuvent reprendre, sauf pour quelques arrêts.

Mardi 7 novembre

La situation revient progressivement à la normale. Le Plan Communal de Sauvegarde est levé. Les interventions des services techniques vont continuer encore quelques jours. Geredis communique sur un retour à la normale du réseau électrique. Orange répare les poteaux de Chavagné, la route de la Mothe est ouverte. Un inventaire des éclairages publics défectueux est réalisé pour une réparation par Séolis.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué, d'une manière ou d'une autre, à la sécurisation des personnes et des biens. Heureusement, aucune victime n'a été à déplorer.

MAJORITÉ : Laetitia HAMOT, Serge GIRAUD, Marie-Laure WATIER, Évelyne AUZURET, Yannick MAILLOU, Sophie FAVRIOU, Pascal ROSSARD, Michèle PETITCOULAUD, Sébastien FORTHIN, Christian HÉRAUD, Catherine GARREAU, Christine ROSSARD, Lucile MATHIEU, Yoann TOURET, Élodie DELANEAU, Élodie GUILLIOT-BOZIER, Aurore DOMIN, David BARANGER, Corinne CHEVAILLER, Yann BERTRAND, Ghislaine ROY, Évelyne KRÜGER.

ENSEMBLE, LA CRÊCHE DE DEMAIN !

En raison de la diffusion d'informations de nature à mettre en danger des personnes et à engager la responsabilité de la maire, directrice de publication du bulletin municipal, la tribune de la liste "Ensemble, La Crèche de demain !" n'a pas été publiée.

MINORITÉ : Sylvie DUPUIS, Sonia LAMBERT, Bruno LEPOIVRE, Catherine OMBRET, Nathalie PILLET, Jérôme VARENNES.

MARIE JOLY

Chers créchois et créchoises. En cette fin d'année, je vous présente tous mes vœux les plus sincères de Bonheur, de Joie, d'Amour...et surtout de Paix. Les conflits et tensions présents dans notre société, à l'échelle internationale comme locale, doivent nous rappeler que "Paix et liberté ne peuvent être séparées, car personne ne peut être en paix tant qu'il n'est pas libre" (Malcolm X). Que ce temps de fêtes soit aussi l'occasion de penser à nos proches, nos voisins, les personnes isolées ou défavorisées. De nombreuses initiatives sont lancées par des associations caritatives, je vous invite à la solidarité. Joyeuses fêtes à Tous ! Rendez-vous en 2024.

MINORITÉ : Marie JOLY

INTERCOM- MUNALITÉ



Se découvrir avec la "Fabrik à Déclik"

Pour sa 3^{ème} édition, la "Fabrik à Déclik", après 2 années à Saint-Maixent-l'École, s'est tenue à Pamproux, sur le thème "Découvre-toi !"

Une trentaine de jeunes, de 16 à 31 ans, majoritairement sans emploi, s'est prêtée au jeu, sur les différents ateliers mis en place, du 24 au 26 octobre.

L'événement est organisé par la communauté de communes Haut Val de Sèvre, en partenariat avec l'association "Osons Ici et Maintenant".

Il a pour objectif de créer et accompagner le déclic, pour que les jeunes de tous horizons osent déployer leur potentiel, s'insèrent durablement et

construisent demain.

Au programme : parcours slam, couture avec matériaux de recyclage, création d'un fanzine (dessin, écriture et toute autre forme graphique et artistique), rencontres avec des acteurs du territoire (associations, entreprises, collectivités, partenaires publics)...

Une belle aventure humaine, à l'échelle du territoire du Haut Val de Sèvre !

3 questions à... Yannick Maillou, vice-président de la communauté de communes en charge de la transition démocratique et de la participation citoyenne

Quel est l'enjeu de la "Fabrik à Déclik" ?

"Les jeunes qui s'inscrivent au festival se situent généralement entre la fin de leurs études et l'entrée dans le monde du travail. C'est parfois une période assez difficile à vivre : ils se posent des questions sur ce qu'ils ont envie de faire, comment le faire, sont-ils capables de le faire, etc. La "Fabrik à Déclik" est là pour les aider à trouver des réponses et donner confiance, au travers d'ateliers attractifs qui permettent de développer des compétences. Ici, l'individu est au centre du collectif."

Quelle était la particularité de cette dernière édition ?

"Les 2 premières sessions se sont tenues à Saint-Maixent-l'École. Cette année, nous avons testé avec succès une délocalisation du festival à Pamproux. C'est en effet un événement qui demande beaucoup

de logistique : des salles pour accueillir les jeunes et les structures en visite, de l'hébergement, des solutions de mobilité, etc. Le pari est réussi et nous allons pouvoir organiser le festival sur d'autres communes du territoire."

Que deviennent les jeunes ensuite ?

"Ils sortent regonflés à bloc ! Pour certains, c'est effectivement un déclic, suite aux rencontres. Ils décident de créer leur entreprise, changer d'orientation, ou encore s'investir dans l'associatif. Par exemple, des jeunes des anciennes éditions sont aujourd'hui impliqués dans des projets de la communauté de communes, comme l'espace de vie sociale. Ils sont devenus des citoyens actifs."

Petit conseil, si vous ou votre enfant êtes en fin de parcours scolaire : inscrivez-vous à la "Fabrik à Déclik" ! Vous passerez un bon moment et en sortirez plus motivé que jamais !"



ATELIER CRÉATIF DE NOËL

Mercredi 13 décembre – 14 h 30

Venez créer votre décoration pour enchanter votre maison à Noël.

À partir de 8 ans/ Sur inscription

COLORIAGES MAGIQUES 2.0

Mercredi 13 décembre – 16 h



Venez colorier des dessins puis prenez-les en photo. Vos dessins s'animent !

De 5 à 9 ans/ Sur inscription

LECTURES DE NOËL

Samedi 16 décembre – 10 h 30

Mercredi 20 décembre – 17 h 15

Les bibliothécaires vous proposent d'écouter leurs histoires pour entrer dans la magie de Noël.

À partir de 3 ans/ Sur inscription

FERMETURE DE FIN D'ANNÉE DU 26 DÉCEMBRE AU 2 JANVIER INCLUS.

Réouverture le mercredi 3 janvier aux horaires habituels.

TOUTE L'ÉQUIPE DES MÉDIATHÈQUES VOUS SOUHAITE DE BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE.

Ne manquez aucune animation en consultant l'agenda des médiathèques (disponible sur le site www.cc-hautvaldesevre.fr et à l'accueil des médiathèques).



Médiathèque intercommunale La Ronde des mots
1, rue des Écoles - 79260 La Crèche

Horaires d'ouverture :

Mardi-jeudi-vendredi 15 h - 18 h 30

Mercredi 14 h - 18 h 30 / Samedi 9 h 30 - 12 h 30

Tél. 05 49 05 36 09

Mail : mediatheque.lacrecche@cc-hvs.fr

Site : www.cc-hautvaldesevre.fr

Facebook : Médiathèques intercommunales Haut Val de Sèvre

Instagram : Médiathèques du Haut Val de Sèvre

DU 1ER AU 15 DÉCEMBRE
SI VOUS ÉTIEZ LE PÈRE NOËL ?

OFFREZ
UNE BOÎTE DE NOËL
AUX PLUS DÉMUNIS

UN TRUC CHAUD
UN PETIT MOT
UN PRODUIT D'HYGIÈNE OU DE BEAUTÉ
UN TRUC BON
UN CADEAU PLAISIR
+ CE QUE VOUS VOULEZ

DANS UNE BOÎTE À CHAUSSURES

Sur chaque boîte merci d'identifier le destinataire au moyen d'une lettre M pour Mixte / F pour Femme / H pour Homme

MES services
DÉPÔT DANS VOTRE MAIRIE
OU À M.E.S. SERVICES
ANTE 1 RUE DENFERT ROCHEREAU
À SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE
TÉL. 05 49 76 79 44

ci as
Haut Val de Sèvre

avec
CycloVal
de Sèvre

je teste
l'électrique
par tous les temps

Louez
votre vélo
à assistance
électrique
à partir de 15 €*
par mois

*Tarif basse saison du 1/11 au 28/02

INFOS & CONDITIONS
05 49 76 29 58
mobilite@cc-hvs.fr www.cc-hautvaldesevre.fr

Communauté de Communes Haut Val de Sèvre - Régie mobilité



2 décembre MARCHÉ DE NOËL

Halles Amélie Thibaudeau
de 10 h à 20 h

Organisateur : municipalité
Renseignements :
www.ville-lacrecche.fr

2 décembre SOIRÉE TARTIFLETTE

Salle de l'Hélianthe à 19 h

Résa avant le 18/11

Organisateur :
FC pays néo-créchois
Renseignements :
06 50 34 04 03

6 décembre PERMANENCE ASSOCIATIVE

Maison des associations
Séverine, salle n°4
De 14 h à 17 h

Contact :
vapc@ville-lacrecche.fr

7 décembre CONSEIL MUNICIPAL

Salle du conseil municipal
à 18 h 30

9 décembre GALA DE JUDO

Gymnase de Chantoiseau
à partir de 8 h 30

Organisateur :
Judo club créchois
Renseignements :
judocrechois@gmail.com

15 décembre MARCHÉ DE NOËL

École F. Belin Chavagné
de 18 h à 21 h

Organisateur :
APE Les petits Belin
Renseignements :
ape.lespetitsbelinchavagne@gmail.com

23 décembre CORRIDA DE NOËL

Course pédestre

Organisateur :
Spiridon créchois
Renseignements :
Facebook Corrida de Noël

10 janvier PERMANENCE ASSOCIATIVE

Maison des associations
Séverine, salle n°4
De 14 h à 17 h

Contact :
vapc@ville-lacrecche.fr

16 janvier SÉANCE DÉCALÉE 100 ANS WARNER

Salle HG Clouzot à 20 h 30

Organisateur : municipalité
Renseignements :
www.ville-lacrecche.fr

18 janvier CÉRÉMONIE DES VOEUX

Salle de l'Hélianthe à 18 h 30

Organisateur : municipalité
Renseignements :
www.ville-lacrecche.fr

19 janvier HOMMAGE À MICHEL BERGER

Concert
Salle HG Clouzot à 20 h 30

Organisateur : municipalité
Renseignements :
www.ville-lacrecche.fr

28 janvier RANDONNÉE LA CRÉCHOISE

VTT-Marche
Maison des associations à 8 h

Organisateur : ACTC
Tél. 06 77 28 07 73

Du 7 au 25 février FESTIVAL ART & ESSAI

Jeune public
Salle HG Clouzot à 20 h 30

Organisateur : municipalité
Renseignements :
www.ville-lacrecche.fr

24 février JE SUIS TON BEAU-PÈRE

Théâtre-humour
Salle HG Clouzot à 20 h 30

Organisateur : municipalité
Renseignements :
www.ville-lacrecche.fr



AFMTELETHON INNOVER POUR GUÉRIR

MUSCLE TON TÉLÉTHON

1/12 TOURNOI AMICAL DE TAROT

2/12 DISCO-ROLLER

8/12 OUVERTURE DU TÉLÉTHON

8/12 ANIMATIONS TOUTE LA SOIRÉE

Du 8 au 9/12 GRAND DÉFI 2023

9/12 ANIMATIONS TOUTE LA JOURNÉE

9/12 SOIRÉE DE CLÔTURE AVEC REPAS
DANSANT

10/12 LOTO/BINGO

17/12 TOURNOI DE BADMINTON

+ d'infos & programme complet :
Facebook Téléthon Créchois
Mail : telethoncrechois@gmail.com

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

CONCOURS DES MAISONS DÉCORÉES

Inscriptions avant le 15 décembre
Visite des maisons le 19 décembre



LE CARNET

NAISSANCES

7 oct. : Gabriel, Jack SOURY
11 oct. : Léonore, Clémence LUSSEAULT
29 oct. : Cyrah AVOKANDOTO
7 nov. : Louna LEONARD

DÉCÈS

18 oct. : Jean-Yves NARZUL
19 oct. : Alette PAIN ép. GARAUULT
21 oct. : Claude NICOU

NOUVEAU : LA SALLE CLOUZOT OUVERTE AU PUBLIC EN SEMAINE

Lundi, mardi et vendredi, de 14 h
à 18 h et durant les horaires de
séances habituelles.

Nouveauté :
billetterie cinéma en ligne
<https://www.cinema-clouzot.fr/>
Tél. 05 49 25 07 94 / 06 27 15 17 51
Mails : culture@ville-lacrecche.fr /
cinema@ville-lacrecche.fr
@cinemahenrigeorgesclouzot

Billetterie spectacles :
sur place, salle HG Clouzot
ou <https://billetterie.festik.net/>

À NOTER



Astuces Voisin Voisine Zéro Déchet (VVZD)

La nouvelle année se rapproche, voici comment faire attention à son budget tout en prenant soin de soi. Parlons simple, parlons savons...

- Les savons solides ne coûtent pas cher à l'usage, car ils durent beaucoup plus longtemps qu'un savon liquide. Un savon solide de 100 g remplacera 2, voire 3 bouteilles, de son équivalent liquide.
- Ils durent plus longtemps. Concentrés en actifs, il est plus facile de doser la quantité de produit, vous en utilisez moins et vos produits durent plus longtemps.
- Ils sont hygiéniques et sont naturellement antibactériens car ils ne sont pas composés d'eau : aucune sorte de vie microbienne (germe, bactérie, moisissure...) ne peut y survivre.
- Ils sont faciles à utiliser. Il s'agit seulement de nouveaux usages et nouvelles habitudes à adopter !
- Les savons solides sont faciles à transporter dans leur boîte de voyage peu encombrante.
- Ils sont efficaces, car ils sont composés d'ingrédients naturels, comme les plantes, les huiles essentielles etc.

Alors pour Noël, pourquoi ne pas offrir un panier de cosmétiques solides ?
Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année !

Retrouvez-nous sur [VoisinVoisine ZéroDéchet](https://www.facebook.com/VoisinVoisineZeroDechet)